

SECTION DU PARTI SOCIALISTE DE SAINT-BLAISE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
19 août à 19h00 à la capitainerie du Port de Saint-Blaise

1. Appel

Présent-e-s : Paola Attinger, Philippe von Bergen, Jean-Claude Berger, Olivier Blanchoud , Jean-Michel Dessibourg, Pascale Giron, Shirley Hofmann Rossel, Alain Jeanneret-Grosjean, Philippe et Viviane Juvet, Rachel Montandon, Natalie Orsetti, Marc Renaud, Eric Ryser.

Invité-e : Aurélie Widmer

Excusé-e-s : Evelyne Cuche, Ernest Grimm, Pierre Leu, Rebecca et Sandrine Minguely

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modifications.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire 2014

PV accepté à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice, Paola.

3. Remerciements membres de la commission feu

Jean-Michel, Eric: En un mot comme en 100, merci, merci, merci, pour votre dévouement, votre engagement, la masse d'heures et de compétences que vous avez consacrées à ce boulot.

Plutôt qu'un poème ou qu'un discours ronflant, nous vous avons concocté un nouveauté absolue pour notre section (à ma connaissance): une chanson. Vous la connaissez certainement...

Les pompiers de Rio.

4. Chalet "les Bleuets"

Paola donne lecture du rapport de **Ernest Grimm**, cantinier, en vacances cette semaine. La cuisine du chalet a connu d'importants travaux: tables et meubles de rangement ont été changés. Un mât pour drapeaux a été disposé à l'extérieur, de 4-5 m. Ernest ne prévoit pas de travaux pour l'an prochain mais demande à nouveau que les arbres devant le chalet soient taillés. Ils sont couverts d'une espèce de liane et sont en mauvais état. Nous avons convenu avec Ernest que le comité du chalet pourrait se saisir de cette question et contacter la commune sur laquelle ces arbres sont situés. Ce n'est en effet pas clair si ceux-ci sont sur territoire marinois ou saint-blaïsois.

Ernest regrette que l'AG ne se tienne pas au chalet. C'est volontiers qu'il organise une choucroute cet automne pour la section. Enfin il est prêt à poursuivre comme cantinier.

Les remerciements de la section vont au cantinier pour son engagement.

Lors du contrôle des comptes s'est posée la question de l'avenir du chalet dans le cadre de la fusion de communes.

Les statuts du chalet – qui sont sur notre site – prévoient ce qui suit à leur article 10 :

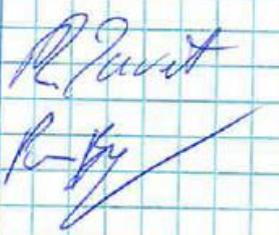
Dissolution.

Art. 10. En cas de dissolution du Parti socialiste de Saint-Blaise, le chalet sera légué au Parti socialiste neuchâtelois, contre remboursement des parts sociales.

Ici il n'y aura pas dissolution mais fusion des sections. L'avenir du chalet est un point important qu'il revient au comité de la section d'étudier avec le comité du chalet. Y a-t-il à ce stade des questions, des propositions ?

Pourrait devenir disponible pour la nouvelle section ?

Philippe Juvet présente le rapport de la caissière, **Evelyne Cuche**.
Les comptes chalet 2014 ont bouclé avec un bénéfice de CHF 776.10.

2015			
	recettes	dépenses	banque
solde caisse	9 18,30		1502,35
cap		192,60	
location		80,-	
café	500,-		
la Fabrice		869,60	
café	500,-		
intérêt			1,35
	1918,30	1142,20	1503,70
solde		776,10	
	<u>1918,30</u>	<u>1918,30</u>	<u>1503,70</u>
Contrôlé le 6 août 15			
			
			

Evelyne est prête à poursuivre cette tâche.

Philippe Juvet et Eric Ryser ont procédé à la vérification des comptes le jeudi 6 août 2015. Toutes les pièces ont été vérifiées. Ils proposent l'acceptation des comptes. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

Le comité de gestion du chalet est ensuite élu : Evelyne Cuche (trésorerie), Shirley Hofmann et Jean-Michel Dessibourg. Le cantinier est reconduit dans ses fonctions de même que la trésorière avec les remerciements de l'assemblée.

5. Section

5a. Rapport de la présidence

Pour la sixième année consécutive, la présidence a été assurée par Paola et Jean-Claude.

Jean-Claude

PSLN

Il y a eu trois assemblées :

- Le 29 mai 2013, AG PSLN annulée : nous terminons une longue période électorale, fort chargée.
- 22 octobre 2013, thème sur la politique hospitalière présenté par Laurent Kuhrt, enjeux les votation du 24 nov. Mais aussi le retrait de Pierre Bonhôte de la présidence du PSLN. Philippe Loup lui succède. Toujours Rachel qui est vice-présidente.
- 20 janvier 2014, thème : Italie où vas-tu ? En présence du Sénateur Claudio Micheloni. Il y avait des manœuvres – pression de Matteo Renzi. Matteo Renzi obtient, par un vote interne du PD, la démission contrainte du président du Conseil Enrico Letta. Problèmes et blocages du parti de Beppe Grillo du mouvement 5 étoiles.
- 4 juin 2014, thème fusion des communes, comment y parvenir ? Avec la participation de Pierre Leu (sevice des commune), Christian Mermet VdT, François Cuche VdR, Marie-France Mater Millevignes.

Prochaine 6 novembre 2014 à Hauterive, thème encore à définir.

Se pose la question de la pérennité du PSLN...

CONTACTS AVEC LES AUTRES SECTIONS de l'E2L

Pas vraiment de contacts formels, mais régulier avec La Tène, Hauterive, Enge, moins avec Le Landeron, Cornaux, Cressier et Lignères. Lors des comité du PSLN et lors des congrès.

QUESTION D'AVENIR : faut-il envisager la fusion des sections dans l'optique des fusions de communes ? Nous pensons qu'il serait judicieux que les commissaires PS faisant partie du processus de fusion se retrouvent de manière régulière pour aborder les points à traiter avant les séances des groupes de travail.

Jean-Claude souligne que notre section fonctionne encore très bien. La section de La Tène qui était très dynamique tend à s'essouffler... Pour les autres statu quo...

Plusieurs congrès dont un organisé par notre section. Le dernier, VdR, abordait la question de la circonscription unique, doubles mandats, droit de vote à 16 ans, éligibilité des étrangers dans des exécutifs.

Rappelle encore le sondage qui a été envoyé par le groupe de Perspectives 2017, merci de lui réserver un bon accueil.

COMMISSION INTERNE AU PSN, N'HESITEZ PAS A Y ALLER POUR VOIR ...

RAPPELS

- 2014 (Mobilisation pour la votation sur la caisse unique)
- 2015 Fédérales
- 2016 Communales
- 2017 Cantonales

Paola

FONDUE

Merci à celles et ceux qui ont préparé la fondue de Nouvel-An le 23 janvier, toujours délicieuse et appréciée.

GROUPE

Notre groupe a été très actif et, comme à l'accoutumée, très présent à la fois dans les séances de commission et dans celles du Conseil général. C'est une fierté pour tout notre groupe de porter si sérieusement ces responsabilités.

Depuis cette nouvelle année législative, nous avons à nouveau perdu Olivier comme chef de groupe puisqu'il préside le CG. C'est Marc qui a repris le flambeau, avec panache. Merci à tous les deux.

Le carnet rose annoncé lors de la dernière AG a dévoilé le nom du chérubin: c'est Calisto qui est né et c'est Rachel qui est maman !

Sous ce thème du groupe, on peut également parler du CC et de cette année de présidence qui vient de prendre fin pour toi Alain. Année incroyablement dense, tu nous en diras plus tout à l'heure. Merci et bravo à toi pour ton engagement constant pour une politique responsable et pour une vie politique constructive, dans laquelle on cherche des solutions et on ne cultive pas les problèmes. C'était impressionnant de te voir à l'œuvre, de ta voix posée. La commune te doit beaucoup ! Merci !

COMITÉ

Le comité s'est réuni environ une fois par mois cette année, au Carnotzet des Minguely. Merci beaucoup à Pierre et Sandrine pour leur générosité.

La fusion a beaucoup occupé les discussions. Notre section est à l'origine de plusieurs initiatives importantes, qui ont marqué vraiment le regard que les élus portent sur la fusion. Notre but était de provoquer la rencontre et la discussion entre élus de tous bords et de rendre plus concret ce projet. Ainsi:

- Le vin chaud au Temple, le 16 janvier;
- La présentation de la fusion de VdR et la rencontre avec le CC Claude-Henri Schaller, le 26 janvier;
- La sortie du CG au VDT et la rencontre avec 3 CC de cette commune le 23 mars;
- Le débat contradictoire sur la fusion qui a réuni les élus PS de l'Entre-deux-Lacs, le 19 mai.

Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont œuvré devant ou en coulisses pour que ces projets se réalisent.

A ce stade il serait scandaleux de taire l'immense engagement de nos 2 CC, et tout particulièrement d'Alain. Il a su faire avancer sûrement cet énorme projet, sans craindre les vagues et les douches froides, inévitables. Alain, merci beaucoup !

Les dates des séances de comité sont annoncées sur l'agenda de notre site. Vous pouvez donc sans autre interpellier le comité sur un point ou lui transmettre une information.

Rencontres inter-partis

Des délégués des 3 partis se sont retrouvés à 4 reprises en 2014 (5 février, 22 avril, 6 mai, 1^{er} juillet, 24 novembre). Ces délégués sont en principe les présidents de section et les chefs de groupe. Ces séances sont parfois mouvementées et les propos qui sont échangés sont souvent rudes. Cela permet toutefois de savoir où chaque groupe se situe, ce qui n'est pas plus mal. C'est dans ce cadre aussi que notre parti a pu présenter ses propositions d'animations et de rencontres pour la fusion et que ces idées ont pris leur envol.

5b. Rapport de la trésorière

Philippe Juvet présente le rapport de Sandrine Minguely, trésorière:



Parti Socialiste de Saint-Blaise

Rapport de la caissière pour l'exercice du 01.01.2014 au 31.12.2014

<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Cotisations	Cotisations PSN/PSLN 4675.00
Activités	Frais d'activités 374.95
Donations	Frais d'Internet 1721.70
Divers	Frais de port 66.00
Intérêts bancaires et CCP	Frais bancaires et comptes 96.00
	Frais élections / votations 0.00
	Frais élections cantonales/fédérales 0.00
	Divers 611.05
	Frais de bureau 116.90
Total des recettes	Total des dépenses 7661.60
	Bénéfice de l'exercice 2014 1122.00

Actifs du PS au :	31/12/12	31/12/13	31/12/14
Caisse	174,05	376,70	159,55
Compte courant postal	1759,09	5923,94	7271,49
Compte courant bancaire	10'613,60	13'851,85	13843,45
Compte obligations	10'101,67	0,00	0,00
Impôts anticipés à récupérer	315,00	105,00	105,00
Actif/Passifs transitoires	0,00	0,00	0,00
Total des actifs	22'963,41	20'257,49	21'379,49
Augmentation de fortune			1'122,00
Diminution de fortune	-5'385,05	2'705,92	

Saint-Blaise, le 19 août 2015

La Caissière
Sandrine Minguely

5c. Rapport des vérificateurs de comptes

Vérificateurs : Eric et Philippe Juvet. La vérification en date du 6 août 2015 leur a permis de constater que tout est impeccable et même professionnel. Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à la trésorière.

Ce qui est fait avec applaudissements.

6. Élections et nominations statutaires

● Comité

Proposition : Paola Attinger
Jean-Claude Berger
Sandrine Minguely
Natalie Orsetti
Trois places sont à repourvoir

Membres de droit : Alain Jeanneret
Rachel Montandon
Marc Renaud

Le comité est élu par applaudissements.

● Contrôleurs des comptes

Premier vérificateur : Philippe Juvet
Deuxième vérificateur : Eric Ryser
Suppléant : Philippe von Bergen

Les contrôleurs sont reconduits dans leur fonction avec applaudissements.

Philippe von Bergen sera aussi invité à la vérification.

7. Reflets de quelques dossiers communaux, dont la fusion

Rachel:

Le rapport pour l'engagement d'un/e agent/e de sécurité publique (ASP) à 100%, afin de respecter la nouvelle LPOL a été accepté par le Conseil Général. Pour les trois premiers mois de l'année, le contrat de prestations avec Police neuchâteloise a été reconduit, puis dès le 1 avril 2015, la commune a engagé Mme Danièle Soranzo, ASP formée, en CDD à 50%. Cet engagement a pu se concrétiser en CDI à 100% dès le 1^{er} août, après l'audition de 5 personnes. La commune est très satisfaite, il est beaucoup plus optimal d'avoir une personne employée par la commune, avec laquelle il est possible de faire régulièrement le point et adapter son travail selon le besoin, que d'acheter des prestations à Police neuchâteloise. L'ASP fourni un rapport mensuel sur ses activités

Le contrat de prestations avec Securitas sur les rives est reconduit de juin à septembre, l'ASP ne peut pas tout assumer, et surtout faire ces contrôles seule. Ces contrôles de sécurité sont indispensables pour surveiller les personnes le soir et surtout le we, par rapport aux déchets qu'elles sont susceptibles de laisser sur place et aux dégâts qu'elles sont susceptibles de causer, de manière générale, au port. Les securitas procèdent à des relevés d'identité. Des affiches qui interpellent sur les déchets ont été mises sur la plage et les WC publiques ont dû être fermés suite à des déprédations. De même, des néons ultraviolets y seront posés.

Pour l'instant, le contrat avec Securitas pour le contrôle aux abords des écoles a également été maintenu.

Toujours dans le respect de la LPOL, la commune devait intégrer un Conseil régional de sécurité publique, c'est celui de l'Est qui a été privilégié. Un début de collaboration entre ASP a été entamé.

S'agissant de la police des chiens, l'arrêté modifiant le règlement de police est entré en force, les personnes qui ne respecteraient pas les règles peuvent maintenant être amendées, ce que L'ASP a commencé de faire après une période d'avertissement.

Police du feu: la commune a adhéré au Syndicat des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Littoral Neuchâtelois, qui est entré en vigueur le 1^{er} mars 2015 d'un point de vue administratif, et qui devra être en vigueur d'un point de vue opérationnel le 1^{er} janvier 2016. Rachel a pris la présidence du conseil intercommunal, et a des contacts réguliers avec l'Etat-Major du SFBL.

Le SFBL devra être dissout à terme, mais que lorsque le SSPVLN sera effectivement opérationnel.

Social: 7 places supplémentaires ont été octroyées à Haut-Comme-3 Pommes, ces places ont été validées par le canton, elles seront donc subventionnées, 47 places au total. La réputation de cette crèche est excellente selon l'Office cantonal de l'accueil extra-familial, qui délivre les autorisations d'exploiter.

La sortie des aînés est prévue en septembre, elle est principalement financée par le Fonds Albert Junier.

Alain:

Les finances vont mieux qu'il y a une législature. C'est en petite partie le fait des efforts communaux (300-350'000.-). La nouvelle péréquation financière est pour l'essentiel à l'origine du mieux de la situation financière.

Il faut rester modeste ! Certains craignent que la fusion soit là pour combler le déficit de La Tène, mais Saint-Blaise était dans la même situation il y a 2 ans et Le Landeron aussi il y a 3 législatures.

La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire a été votée par le peuple. Son but est de mieux tenir compte des besoins réels. Les communes perdent une grande part de leur autonomie. Chaque canton a reçu un quota de terrain à construire, à re-répartir entre les régions.

La région a 5 ans pour préparer les plans directeurs régionaux et dans le même délai les communes doivent adapter leur cadre légal. Il n'y a pas eu de nouveau dézonage depuis la nouvelle loi.

La difficulté pour Saint-Blaise est qu'elle reste dans la région Comul et sera à futur à cheval sur 2 régions ! Le fait d'avoir une seule commune dans l'E2L permettra de réduire les tensions entre communes sur la captation des zones.

Certaines tâches faites par l'Etat pourront être re-déléguées aux communes d'une certaine taille.

Alain fait ensuite un point sur divers projets communaux ou privés:

- le bâtiment Ichtus: bon projet, en bonne voie et qui a donné lieu à quelques passes d'armes entre architecte communal et d'autres architectes...);
- le collège toujours confronté à un recours en matière de marchés publics. Si la Cour de droit public dit non, la commune est prête à casser le marché et à tout recommencer;
- les travaux avancent à la Grand'Rue. Une belle maison du centre du village sera enfin retapée;
- ruelle du Lac: le bâtiment prévu va débiter;
- ferme Haussener: c'est une belle transformation ! Mais quid de la protection des ouvriers ?

La fusion est un gros projet, qui va occuper énormément le CC et les politiques.

L'idée est de faire émerger des comités de soutien dans les communes.

La question qui se pose est de savoir si la fusion est un acte administratif ou un projet de société ? Il faut y penser de façon plus large, aussi dans le cadre d'un canton qui se réorganise.

Rachel et Alain sont à disposition pour entendre des informations, des inquiétudes, etc. Les sections servent aussi à cela.

8. Activités de la section pour 2015-2016

Fondue: date à définir.

Vente de coffres de voiture (Villeneuve, Enges) > serait une façon simple de permettre un recyclage. A creuser.

9. Elections communales 2016

Elles interviendront à l'automne, si les CG adoptent la convention de fusion.

10. Elections fédérales, avec Aurélie Widmer

Pas de notes ! Nous étions au bistrot !!!

11. Divers

Pour le PV
Paola Attinger-Carmagnola